

La rénovation, une démarche rentable?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

La rénovation, une démarche rentable?

La journée est organisée par le Secteur immobilier du programme Energie 2000, le programme fédéral visant à diminuer la consommation d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. Elle a pour but de dynamiser le programme d'investissement de la Confédération en abordant les questions du financement des travaux de rénovation et les calculs de rentabilité des mesures d'assainissement.

09h00 Accueil.

Cette Journée professionnelle est destinée en priorité aux propriétaires, gérants d'immeubles, architectes, ingénieurs et autres professionnels du bâtiment.

09h30 Conférences:

- **Hans-Luzius Schmid**, directeur du Programme Energie 2000, présente la situation du Programme d'investissement en Suisse romande.
- **Philippe Gross**, directeur immobilier du groupe Edipresse présente le plan de rénovation de la Tour d'Edipresse à Lausanne qui bénéficie du programme d'investissement Energie 2000.
- **Yvan de Rham**, directeur de l'agence immobilière de Rham & Cie présentera les actions entreprises par sa société dans le domaine des économies d'énergie.

11h00 Atelier 1: Préchauffage solaire de l'eau chaude, une solution rentable.

Animateur: **Georges Krebs**, professeur à l'EIG, ingénieur spécialisé dans le domaine énergétique. Investir dans le domaine des énergies renouvelables est rentable, en particulier grâce aux aides du programme d'investissement. Des cas concrets de préchauffage solaire le prouvent.

13h00 Atelier 2: Leasing, contracting ou comment financer ses investissements par les économies d'énergies réalisées.

Animateurs: **Alain Testuz** et **Gilles Pfister**, spécialistes du contracting au Crédit Suisse. La banque Crédit Suisse est à la pointe en ce qui concerne les nouvelles formes de prêts bancaires tel que le contracting.

14h00 Atelier 3: Isolation des bâtiments, humidité et problèmes de salubrité des logements.

Animateur: **Claude-Alain Roulet**, chargé de cours à l'EPFL, ingénieur physicien. Pour que l'investissement dans l'isolation ne se transforme pas en une baisse de confort et en dégâts dus à l'humidité, des spécialistes présenteront les moyens de remédier aux problèmes des appartements trop étanches.

15h00 Atelier 4: Subventions du programme d'investissement Energie 2000: un spécialiste répond à vos questions.

Animateur: **René Vuilleumier**, adjoint du délégué vaudois à l'énergie, coordinateur romand du Programme d'investissement. Les conditions d'obtention des subventions peuvent parfois sembler peu explicites. Certains cas particuliers nécessitent un traitement spécifique comme le montrent les exemples commentés.



MANIFESTATIONS CANTONALES

Le programme d'investissement d'Energie 2000 est présenté dans les cantons romands

Par souci de se faire connaître auprès de chaque propriétaire privé, le programme d'investissement d'Energie 2000, consacré à la rénovation, a choisi une série d'expositions et de manifestations locales afin d'y présenter ses objectifs et d'encourager les travaux de rénovation liés aux économies d'énergie. Sur chaque site, une personne compétente sera à disposition pour renseigner et apporter les réponses appropriées à tous les propriétaires intéressés.

Neuchâtel

5 au 9 février La Chaux-de-Fonds Exposition Artibat

Vaud

28 février au 8 mars Lausanne Habitat & Jardin

Jura

11 mars au 3 avril Delémont Centre-Info

Valais

17 au 26 avril Sion Sion-Expo

Fribourg

18 au 23 mai Avry Centre commercial

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le premier tiers

A la fin 1997, soit après le tiers environ de la durée du programme d'investissement Energie 2000, près de 27 millions de francs ont été alloués, soit environ 40% des 64 millions à disposition. Sur 1236 demandes, 140 ont dû être rejetées, soit pour des raisons conjoncturelles (87), soit parce que les critères énergétiques n'étaient pas remplis (26). Compte tenu du temps nécessaire pour mettre en œuvre les mesures subventionnées, 32 projets «seulement» étaient déjà réalisés à la fin 1997, pour lesquels la Confédération a versé 0.4 millions de francs.

La demande a été plus faible en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Seuls 11,1% des montants promis concernent les cantons romands. Les efforts d'information et de conseils seront intensifiés en Suisse romande. Il s'agira de rattraper autant que possible ce retard dans le temps qui reste à disposition, afin que le programme d'investissement Energie 2000 connaisse son plein succès, en Suisse romande aussi.

Avec un taux de financement légèrement supérieur à 10%, l'aide fédérale est multipliée par presque 10 grâce aux investissements privés. Les coûts de gestion du programme avoisinent les valeurs prévues – 5% des contributions ou 0,5% de l'investissement – si l'on fait abstraction des frais de conseils énergétiques en Suisse romande notamment.

Des efforts de la part de tous les participants seront encore nécessaires pour que les effets énergétiques et conjoncturels répondent pleinement à l'attente qu'en a le Parlement et le Conseil fédéral. Les critères d'octroi de l'aide fédérale ont été revus sur la base des expériences à ce jour, afin de renforcer dès le 1^{er} février 1998 l'efficacité du programme. Plus que jamais, c'est le moment d'en profiter!

*Hans-Luzius Schmid,
Directeur suppléant de l'OFEN,
Directeur du Programme
Energie 2000.*